

Annecy Résolument à Gauche

Philippe Metral-Boffod
Conseiller municipal à Annecy

Communiqué de presse

L'omerta !

Lors de la dernière réunion publique du conseil d'agglomération d'Annecy du 30 septembre, je suis intervenu pour souligner le caractère peu démocratique de la prise d'un certain nombre de décisions.

Nombres d'entre-elles d'intérêts majeurs pour la population et les conseils municipaux concernés, ne sont en effet, ni portées au débat public, ni même évoquées en conseil communautaire.

Des décisions essentielles sont ainsi le fait du seul bureau et des 13 maires de la C2A.

Le 30 septembre, mon interpellation a alors porté sur deux sujets d'actualité :

- La décision d'élargir la plage d'activité de l'aérodrome de Meythet jusqu'à 23 h 00 pour les décollages et 1 h 00 pour les atterrissages. Le précédent est ainsi créé et l'on ose imaginer ce qu'il en sera dans le cadre de la candidature aux JO !
- La communication, dans l'élaboration du PADD du SCOT, de l'avis négatif adressé par M. le Préfet sur la zone de Seynod / Montagny-les-Lanches et la réponse commune établie par le bureau de la C2A.

J.L. Rigaut, président de séance, a proposé de communiquer ces éléments via le compte rendu de la réunion du bureau de l'agglomération.

Je prends connaissance ce jour, du compte-rendu de la réunion du bureau du 17 septembre. Force est de constater que les éléments annoncés ne sont pas joints.

L'explication est-elle à rechercher dans le projet de candidature aux JO, car l'annonce très médiatisée des nouvelles implantations des sites olympiques, nous apprend le déplacement de l'anneau de vitesse du secteur de Cap Périaz sur la zone de Seynod / Montagny-les-Lanches.

Une fois de plus, la démocratie est une valeur qui semble étrangère aux promoteurs de la candidature aux JO Annecy 2018.

Ce que ne dément pas la lecture du point 1 du compte rendu du bureau de la C2A du 17 septembre.

Il concerne la candidature et nous apprend que :

- « Les communes manifestent leur soutien à la candidature ».

Ont-elles toutes délibérées en ce sens ?

- « Il est convenu que, lors du Conseil de Communauté du 28 octobre prochain, devront être validés les principes de la définition des maîtrises d'ouvrage, des plans de financement, des acquisitions foncières, notamment pour l'opération du village olympique de Pringy, et des garanties financières.
Le principe d'engagement de chacun, EPCI et communes, selon ses domaines de compétences et en fonction de ses capacités contributives, est validé ».

Décision à prendre en l'absence de débat dans les conseils municipaux des 13 villes de l'agglomération ?

**Décision à prendre en l'absence d'information et de débat dans la population ?
Qu'elles sont les coûts en jeu, le montant des dépenses à contracter, les garanties à apporter ? Nous n'en savons toujours rien !**

Comment peuvent-ils imaginer prendre de telles décisions qui engagent sur des années sans consultation des premiers concernés – les habitants de l'agglomération qui devront payer et financer les déficits attendus !

- « Le Bureau adopte, à l'unanimité, une délibération de principe d'engagement de l'opération des Jeux Olympiques :

Les 13 communes de l'agglomération soutiennent le projet de candidature d'Annecy aux Jeux Olympiques d'hiver 2018 et s'engagent à soutenir et à faciliter l'accueil de cette manifestation.

Le Bureau du 24 septembre prochain étudiera les modalités de garanties et les projets de délibérations correspondantes qui seront adoptées par l'ensemble des communes de la C2A et la C2A elle-même au-delà des communes supports des équipements ».

Sans débat, le bureau de la C2A décide, les conseils municipaux devront-ils se plier pendant que la population est tenue dans l'ignorance des enjeux et des engagements pris dans son dos ?

La démocratie n'est ni l'omerta, ni un jeu de poker menteur.

La démocratie nécessite le débat argumenté et la confrontation d'idée.

La mobilisation du plus grand nombre est plus que jamais indispensable pour amener les promoteurs d'Annecy 2018 à jouer cartes sur table au risque de connaître des réveils douloureux dans la poursuite de cette candidature aux JO.

Annecy le 6 octobre 2010